

Vous trouverez ci-dessous et à retourner soit au siège de l'association soit par mail à son secrétariat

[arden@cew.asso.fr](mailto:arden@cew.asso.fr)

## POUVOIR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Je soussigné(e) .....

demeurant à .....

membre de l'association **LES CENTRES DE BEAUTE DE COSMETIC EXECUTIVE WOMEN FRANCE**, association régie par la loi du 1er juillet 1901 et ayant son siège social à Neuilly-sur-Seine (92200), 191 Av Charles de Gaulle,

**donne pouvoir à Madame/ Monsieur**.....<sup>1</sup>  
*(Chaque membre ne peut représenter plus de trois autres membres).*

de me représenter à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de l'association

**LES CENTRES DE BEAUTÉ CEW FRANCE**, convoqué(e) le **jeudi 14 mai 2024 à 17H30**

**Au 135 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly S/Seine à l'Auditorium**

**Pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :**

- I. Lecture et approbation du rapport moral ;
- II. Lecture du rapport financier, du rapport du Commissaire aux Comptes et présentation des comptes 2023 – Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2023 et du budget 2024 – Affectation du résultat – Quitus aux Administrateurs ;
- III. Pouvoirs pour les formalités ;
- IV. Renouvellement / Remplacement des mandats des Administrateurs ;
- V. Questions diverses.

En conséquence, prendre connaissance de tous documents et renseignements, formuler toutes demandes à ce sujet ; assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire, prendre part à toutes délibérations de l'Assemblée ; émettre tous votes ; signer toutes feuilles de présence et tous procès-verbaux, registres ou pièces quelconques ; accorder toutes dispenses d'observation des délais de convocation ; accepter toutes fonctions qui pourraient être conférées par ladite Assemblée ; et, généralement, faire le nécessaire.

**Fait à** .....

**Le** .....

### Signature

*(\*Faire précéder votre signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »)*

<sup>1</sup> Si vous laissez en blanc cette partie, les votes émis à l'aide de ce mandat seront réputés être favorables à l'adoption des projets de résolutions présentés par le Conseil d'Administration et défavorables à l'adoption de tout autre projet.